

Canada a défini cinq grandes priorités, propres à redonner au système onusien la solidité et la souplesse nécessaires pour répondre aux problèmes actuels et à venir. En bref, nous proposons :

- de renforcer la capacité de prévention de l'ONU;
- de revoir en profondeur les activités de l'ONU en matière économique et sociale;
- de renforcer sa capacité de réaction rapide;
- d'améliorer le fonctionnement de ses institutions;
- et de doter l'ONU d'assises financières sûres.

Nous poursuivons activement ce programme. Permettez-moi d'explorer en détail certaines de ces priorités.

RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRÉVENTION DES NATIONS UNIES

Devant la multiplication des conflits qui ont fait irruption depuis la guerre froide, et dont les sources s'avèrent plus complexes qu'auparavant, la communauté internationale a pris conscience que la meilleure solution, et la moins coûteuse, réside dans une approche préventive. La sécurité étant plus que jamais une affaire transnationale et collective, il nous faut traiter les menaces à la paix à leurs sources, d'une façon intégrée, concertée et résolue. L'ONU doit être l'instrument par excellence pour faire en sorte que lorsque la stabilité est menacée, la communauté internationale puisse prendre toutes les mesures à sa disposition pour prévenir l'irruption d'un conflit, y compris un ensemble gradué d'initiatives diplomatiques et militaires, conçues avec souplesse et mises en oeuvre de façon concertée.

Je me réjouis que l'Agenda pour la paix ait donné une véritable impulsion à une approche préventive et proactive. Le Canada, pour sa part, travaille activement à bâtir le cadre élargi que l'on doit mettre en place pour répondre à l'évolution des impératifs de sécurité, et nos initiatives se poursuivent dans le cadre de l'ONU et des organisations régionales. De part et d'autre, nous continuons d'offrir la vaste expertise acquise par les Canadiens dans plusieurs domaines, expertise que nous consacrons aussi au processus de réforme.

Droits de la personne

Ainsi, le Canada a une longue tradition d'implication active au sein de l'ONU dans le domaine des droits de la personne, tradition qui remonte à M. John Humphrey dont nous venons de célébrer la mémoire il y a quelques instants. Les grandes qualités personnelles de M. Humphrey, son éloquence, son enthousiasme et sa vision continueront à guider notre action. Je pense que tous les Canadiens et les Canadiennes sont fiers de l'oeuvre accomplie par M. Humphrey. Permettez-moi de saluer la